

Rassemblement-débat

mardi 29 novembre à partir de 12h dans le hall de la Ruche (pendant la pause repas)
à l'appel des syndicats SUD, CGT et SMTE

Emploi, salaires, conditions de travail, sous-traitance (workpackages), délocalisations (RTx), Dispenses d'Activité (DA)... : Que contient exactement le nouvel accord de compétitivité que Renault veut mettre en place à partir de janvier 2017 ? Que pouvons-nous faire ? ...

Venez en discuter et débattre ce midi dans le hall de la Ruche.

Ce rassemblement/débat est organisé alors que se tient la 7ème réunion de négociation de l'accord de compétitivité à Boulogne-Billancourt, et qui a pour thème : **la « reconnaissance »**.

Pour l'instant, nous subissons surtout la « modération salariale » de l'accord de compétitivité précédent, avec la suppression des AGS (Augmentations Générales des Salaires) depuis 2014, et une montée des inégalités salariales. Que pouvons-nous faire pour que ça change ? Venez en discuter ce midi !

Accord compétitivité n°2 : l'ingénierie/tertiaire est bien concerné

Réorganisations, sous-traitance, convergence avec Nissan, déménagements constants, raccourcissement des délais projets, sous-effectifs, salaires et évolution de carrière bloqués, nouvel environnement de travail et bureau nomades...

Et maintenant un 2ème accord de compétitivité avec son lot de flexibilité et de samedis obligatoires. Et tout ça pour quoi ? Pour qui ?



Toujours plus de travail, plus longtemps, mais des salaires toujours bloqués (sauf pour le PDG) : il faut que ça change !

Halte à la violence sociale :

La direction de Renault doit rendre des comptes

Vendredi 25 novembre, les représentants du personnel d'un des CHSCT (Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail) du Technocentre Renault à Guyancourt ont décidé à l'unanimité de mener une enquête afin d'élucider les circonstances du décès d'un salarié du Technocentre mort suite à un entretien préalable à son licenciement.

Lors de cet entretien, notre collègue a en effet déclaré avoir « **ressenti le stress monter et une sensation de malaise suite à de fausses accusations** » proférées par des représentants de la direction de Renault à son encontre. Il est décédé quelques heures plus tard à l'Hôpital Mignot au Chesnay dans des circonstances non encore élucidées.

Le CHSCT va tâcher de comprendre les circonstances de son décès, pourquoi il était menacé de licenciement, quelles pressions il a éventuellement subi...

Mais dès à présent, le syndicat SUD dénonce les conditions de travail de l'ingénierie Renault.

Le dernier accord de compétitivité signé en 2013 par certains syndicats a laissé **l'Ingénierie Renault exsangue** : suppression de milliers d'emplois engendrant un sous-effectif, hausse de la charge de travail, pression sur les coûts et les délais...

A ce contexte général s'ajoute un mangement par la terreur, illustré par les propos de Gaspar Gascon lors d'une réunion de négociation du nouvel accord de compétitivité le 15 novembre dernier. Le directeur de l'Ingénierie produit de Renault a alors donné sa conception du management, en déclarant que les « *techniciens et ingénieurs se sont ringardisés et lorsqu'ils n'ont plus les compétences, ils se sentent menacés et bloquent le système* », menaçant dans un exemple prémonitoire que « si demain un ingénieur passe une étape de réalisation d'outillage sans réunir les conditions, je le vire, je le change de poste » !

De telles déclarations d'un des directeurs de l'Ingénierie ne peuvent qu'engendrer une violence insupportable des rapports sociaux dans l'entreprise, une violence qui transpire chaque jour à travers les nombreux cas de burn-outs et d'épuisement professionnels dénoncés également par les médecins du travail.

Après la vague de suicides qu'a connu le Technocentre en 2006/2007 et les bonnes résolutions de la direction qui s'en sont suivies, le naturel est vite revenu au galop. Les mesures annoncées par la direction de Renault dans son nouvel accord de compétitivité, notamment concernant l'Ingénierie, montrent que la direction récidive dans sa politique mortifère et qu'elle est prête à en rajouter afin d'augmenter les bénéfices de l'entreprise pour le plus grand profit de Carlos Ghosn et des actionnaires.

Il est temps que les salariés expriment leur colère et leur dégoût en participant notamment aux prochaines actions appelées par SUD et d'autres syndicats Renault, mardi 29 novembre lors de la 7^{ème} réunion de négociation sur l'accord de compétitivité.